

BILAN DE COMPÉTENCES



LA FORMATION

Le bilan de compétences permet d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation.

Il s'agit d'un outil très intéressant en période de doute ou de questionnement, permettant de mieux se connaître.



LES OBJECTIFS

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière
- Aider à une prise de décision à un moment de son parcours professionnel en bénéficiant d'un regard extérieur et neutre qui permet de prendre du recul
- Permettre de reprendre confiance en soi, en ses capacités pour déterminer un projet réaliste
- Aider à anticiper des changements dans l'entreprise ou sur le marché de l'emploi, et préparer la reconversion vers un autre métier, et entretenir une dynamique de motivation au travail



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne active, notamment :

- Les salariés
- Les demandeurs d'emploi : la demande doit être faite auprès de Pôle emploi, de l'APEC ou de Cap emploi.

Action exclusivement individuelle

PROFIL FORMATEUR

Les intervenants ont une formation adaptée, une expérience professionnelle appropriée, et sont dotés d'un véritable sens de la pédagogie.

LA DURÉE

Nous proposons une formule de 24h, répartie en 10 sessions. Chaque session a une durée de 1 à 2h30. Le programme s'étale sur 2 ou 3 mois, en fonction des disponibilités du participant.

PRÉ-REQUIS

• **Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation**



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- **Outils** : Salle adaptée pour recevoir une formation, paperboard, moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités, diaporamas, vidéo, PowerPoint
- Le formateur s'appuiera sur des cas pratiques, exercices et exemples concrets
- **Méthode** : Formation interactive, basée sur des échanges avec le stagiaire et des mises en situation via des cas pratiques et exercices.

LE LIEU

La formation se déroulera en présentiel à Saint-Barthélemy et / ou en visio

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIprofessionnelle
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
59 rue Samuel Fahlberg, Gustavia,
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
Port : 06 90 68 51 04
gregory.guerot@cemstbarth.com
www.cemstbarth.com



La formation de vos projets commence ici....



Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre au besoin du participant.

UNE PHASE PRÉLIMINAIRE A POUR OBJET DE :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire,
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin,
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

UNE PHASE D'INVESTIGATION PERMET AU BÉNÉFICIAIRE :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence,
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Cette phase consiste en une investigation sur la personnalité, les intérêts, les valeurs, de recenser les compétences, enquêtes terrain, etc.

UNE PHASE DE CONCLUSION, PAR LA VOIE D'ENTRETIENS PERSONNALISÉS, PERMET AU BÉNÉFICIAIRE DE :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation,
 - Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels,
 - Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.
- Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.



FINALITÉ

- Certificat de réalisation de formation
- Délivrance d'un document de synthèse reprenant l'ensemble des points évoqués

Cette action fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap **Virginie Allamelle** au 0590 27 12 55 ou sur virginie.allamelle@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM